

Rapport de la secrétaire-trésorière honoraire

Assemblée annuelle des membres Le 1^{er} novembre 2023

Fait partie de l'ordre du jour de l'AAM D^{re} Carrie Bernard Secrétaire-trésorière honoraire du CMFC



Contenu de cette présentation :

- Rapport de l'auditeur et états financiers vérifiés pour 2022-2023
- Budget de 2023-2024
- Droits d'adhésion pour 2024
- Nomination de l'auditeur



Rapport de l'auditeur et états financiers vérifiés pour 2022-2023

Rapport de l'auditeur pour les neuf mois clos le 28 février 2023

<u>Deloitte s.r.l.</u> a effectué son audit des états financiers pour la période de neuf mois commençant le 1^{er} juin et se terminant le 28 février 2023, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Le CMFC a reçu un rapport d'audit sans réserve*.

*Un rapport sans réserve d'un auditeur indépendant signifie que la portée du travail des auditeurs n'était pas limitée et qu'ils ont pu conclure que, dans tous les aspects pertinents, les états financiers donnent un portrait fidèle selon les principes comptables applicables.



Excédent/(déficit) pour les neuf mois clos le 28 février 2023

	Excédent/(déficit) de fonctionnement	Gain/(perte) de placement réalisé (et non réalisé)	Total
Programme de subvention, Certification et évaluation – Déficit	(4 135 891)\$	-	(4 135 891)\$
Programmes non financés par les droits d'adhésion – Excédent [comprend les revenus de placement réalisés et non réalisés et le paiement de frais généraux liés à ÉSP versé par la FAMF]	(220 857)\$	5 204 685 \$ (4 907 842)\$ 296 843 \$	75 986 \$
Programmes de base pour les membres (à l'exclusion de Certification et évaluation) – Déficit	(1 516 210)\$	-	(1 516 210)\$
Excédent /(déficit) net	(5 872 958)\$	296 843 \$	(5 576 115)\$

Nota : Le déficit pour les neuf mois clos le 28 février 2023 est financé à même l'excédent des exercices précédents.

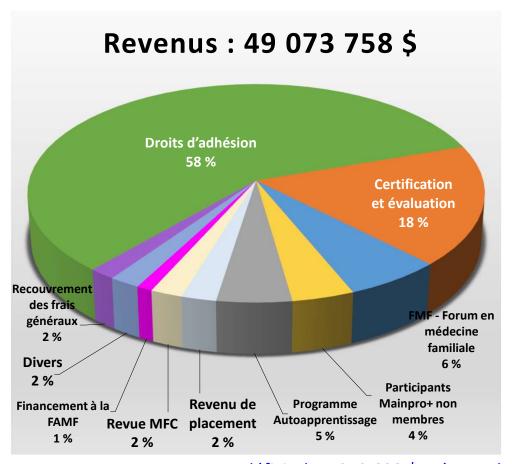


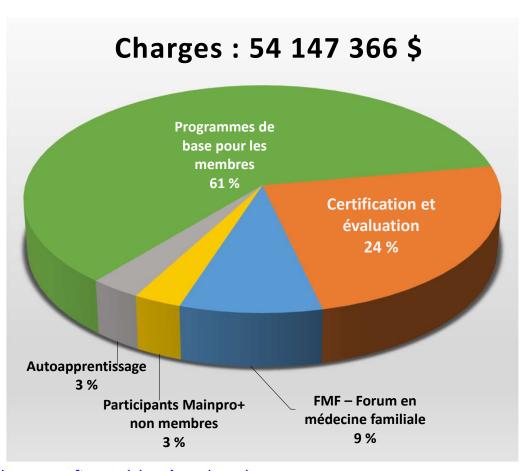


Budget de 2023-2024

Pour l'exercice clos le 29 février 2024

Budget du CMFC de 2023-2024 : Revenus et charges





Le déficit de 5 073 608 \$ prévu au budget sera financé à même les réserves.

PROJETS ET ACTIVITÉS FINANCÉS À MÊME LES RÉSERVES EN 2023-2024

CHARGES FINANCÉES À MÊME LES RÉSERVES	Budget 2023-2024 Montant (\$)	DATE DE FIN DU FINANCEMENT À MÊME LA RÉSERVE
Salaires et avantages sociaux		
	1 136 970	Dernier contrat se termine en oct. 2025
Transfert des connaissances et outils (TCO/CMFCApprendre)	319 254	Nouveau plan d'activité pour 2023-2024
Honoraires de consultation et frais juridiques	780 681	Projets multiples, dont le dernier prend fin en févr. 2024
Marketing et stratégie promotionnelle	580 627	Projet en cours jusqu'en févr. 2024
Centre Besrour	637 770	En cours jusqu'à la Fondation/hausse des honoraires de consultation
Amélioration à Mainpro+ et Cert+ (entretien compris)	643 255	Projet de nouvelle plateforme - sept. 2025
Coût d'évaluation et amortissement des projets d'immobilisation	198 705	Coût d'évaluation des projets d'immobilisation établis annuellement
Soutien à l'ancienne base de données des membres	66 437	Terminé en juin 2023
Initiatives de certification et évaluation	85 000	Févr. 2024, quand une nouvelle stratégie sera mise au point
Expansion d'Autoapprentissage et améliorations au programme	74 909	Selon les demandes examinées au cours de l'année
Compensation du manque à gagner sur les placements	500 000	Selon le climat boursier
Autres initiatives	50 000	Différentes demandes ponctuelles par année
TOTAL	5 073 608	





Droits d'adhésion pour 2024

Soumis à l'approbation des membres le 1^{er} novembre 2023 Si approuvés, ils entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2024

Indice des prix à la consommation (IPC*)

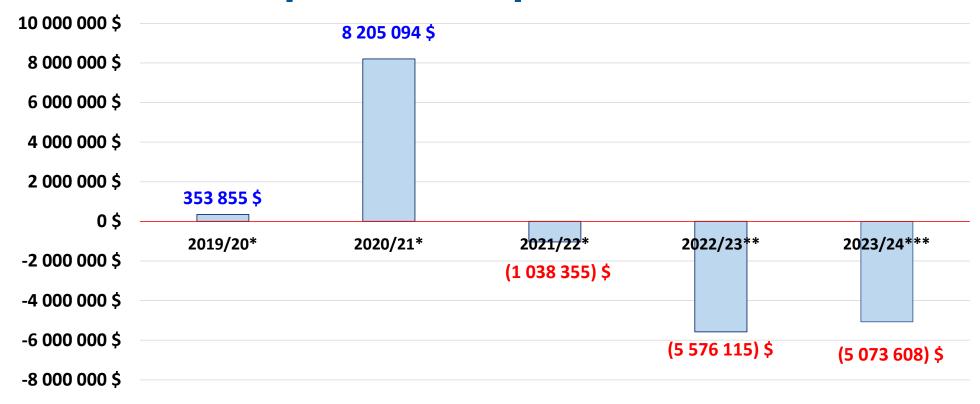
La dernière hausse des droits d'adhésion remonte au 1^{er} juillet 2017. Selon l'indice des prix à la consommation*, l'inflation cumulée du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2024 est estimée comme suit :

Année civile	Indice des prix à la consommation (IPC)
2018	2,0 %
2019	2,0 %
2020	2,5 %
2021	2,0 %
2022	2,0 %
2023	6,0 %
Cumulée	17,6 %

^{*} Statistique Canada est la source utilisée pour l'IPC – la moyenne pour les mois disponibles au cours d'une année donnée est présentée ci-haut.



Surplus/Déficit par exercice



^{* 12} mois clos le 31 mai – montants réels, ** 9 mois clos le 28 février – montants réels,

Déficit cumulatif (3 129 129) \$



^{*** 12} mois clos le 28 février – montants prévus au budget

Prévisions budgétaires pour 2024-2025

Le budget détaillé n'est pas encore établi pour l'exercice allant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025. Une estimation générale fondée sur la continuité des services, en tenant compte d'une hausse des droits d'adhésion de 7 %, s'établit comme suit :

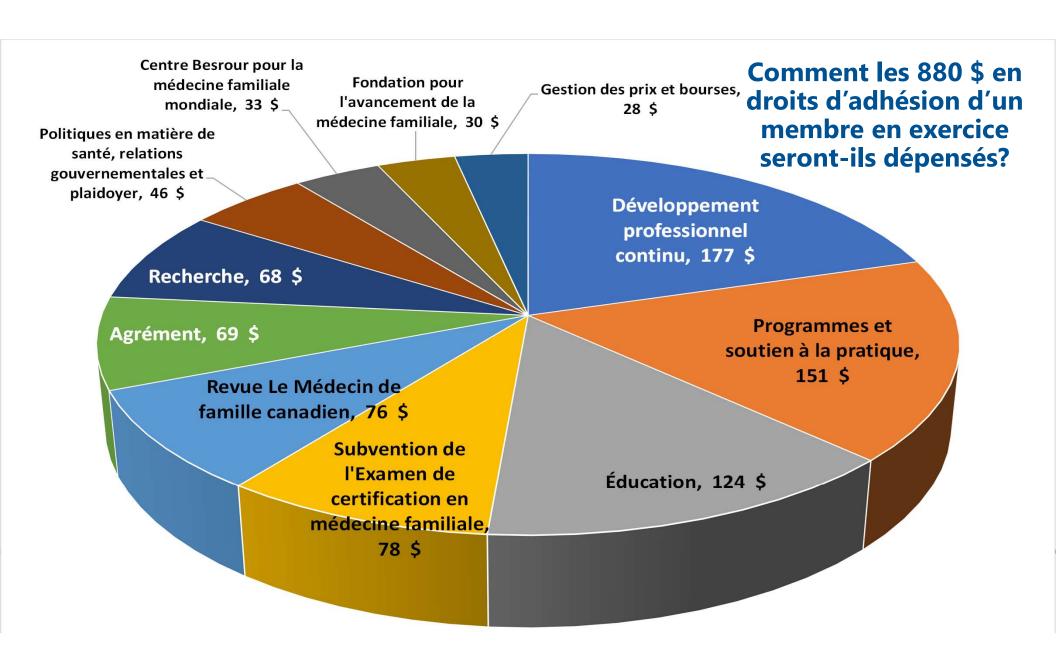
Déficit de Certification et évaluation	(3 501 174)
Excédent des programmes non financés par les droits d'adhésion	2 142 457
Déficit des programmes de base	(3 375 685)
Déficit provisoire	(4 734 402)



Droits d'adhésion

Lors de l'AAM, les membres seront appelés à voter par résolution ordinaire sur l'harmonisation des nouvelles catégories de membres et des droits d'adhésion ci-après, en vigueur le 1^{er} juillet 2024. Tous les droits d'adhésion touchés ont augmenté de 7 % par rapport à ceux au 1^{er} juillet 2023, selon les renseignements présentés dans les diapositives précédentes.

Catégorie de membres	Droits d'adhésion annuels au 1 ^{er} juillet 2024 (arrondis au multiple de 5 \$ le plus près)
Membre en exercice Première année de pratique après la résidence	880 \$ 440 \$ (représente 50 % des droits d'adhésion des membres en exercice)
Membre associé	110\$
Membre apprenant	0\$
Membre qui n'exerce pas	0\$



Inclusions dans chaque tranche d'utilisation des droits d'adhésion (diapositive précédente)

Tranche d'utilisation	Description
Développement professionnel continu (DPC)	Comprend le suivi du DPC, le Plan d'apprentissage professionnel, la certification des programmes de DPC
Programmes et soutien à la pratique	Comprend Outils pour la pratique, CMFCApprendre, les lignes directrices de pratique clinique, les webinaires de formation, les Groupes d'intérêt des membres, d'autres publications
Éducation	Liaison externe et soutien pour les étudiants en médecine et les résidents, Groupes d'intérêt en médecine familiale (GIMF), Section des enseignants, comités sur l'éducation, conception de la formation, Unité d'évaluation et de recherche en éducation (UÉRÉ)
Subvention de l'Examen de certification en médecine familiale	Subvention de 25 % appliquée au coût entier de l'Examen de certification en médecine familiale, réduisant ainsi le montant des frais à payer par les candidats
Revue <i>Le Médecin de famille canadien</i>	Le seul périodique de recherche révisé par les pairs au Canada qui soit centré sur la médecine de famille
Agrément	Agrément de 17 +2 facultés de médecine pour des normes communes à travers le Canada
Recherche	Recherche liée au Centre de médecine de famille, Conseil de la Section des chercheurs, appui à la recherche pour éclairer les politiques, sondages auprès des membres du CMFC
Politiques en matière de santé, relations gouvernementales et plaidoyer	Élaboration et promotion du Centre de médecine de famille, plaidoyer auprès des gouvernements fédéral et provinciaux, élaboration et diffusion de politiques, santé autochtone
Centre Besrour pour la médecine familiale mondiale	Avancement de la médecine de famille à l'échelle mondiale grâce à la recherche, éducation et formation et plaidoyer pour les soins primaires
Fondation pour l'avancement de la médecine familiale	Soutien au personnel et recouvrement des dépenses de fonctionnement de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale pour permettre les activités de mise en œuvre de programmes générant des subventions comme celui pour contrer les répercussions de la pandémie de COVID-19 (SCI-COVID), les subventions pour les projets de démonstration de milieux de travail intégrés (DMTI), le Programme des prix et bourses et des partenariats stratégiques
Gestion des prix et bourses	Soutien au personnel et recouvrement des dépenses de fonctionnement du Programme des prix et bourses, permettant l'investissement annuel de plus de 500K \$ en soutien aux distinctions d'excellence, aux bourses d'études, aux prix et aux subventions qui sont décernés à des membres du CMFC



Nomination de l'auditeur externe

AUDITEUR EXTERNE

Sur motion dûment proposée, appuyée et approuvée à l'unanimité à l'AAM du 2 novembre 2022, il a été résolu que Deloitte s.r.l. soit nommé comme auditeur externe du Collège pour une période de trois exercices financiers, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, et pour le Régime de retraite des employés du CMFC pour la période débutant en 2022-2023 et jusqu'à ce que le régime soit liquidé, en contrepartie d'honoraires ne dépassant pas le montant présenté dans la proposition soumise par Deloitte, à savoir 150 200 \$ et 10 000 \$ (plus les taxes et les dépenses facturées) respectivement pour le Collège et le Régime de retraite, avec l'option de prolonger pour une période de deux ans après 2024-2025, le cas échéant.

